



Hockey Subaquatique Concarneau

26 Rue du Maréchal Foch, 29900 Concarneau
<https://hockeysubaquatique.wixsite.com/concarneau>

FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026

N° de licence (si vous avez) :

Nom :

Prénom :

Sexe : F / M

Adresse :

Tel :

Email :

Tarif :

Adhésion au club : 90 €

Licence FFESSM : 48.50€

+

Assurance obligatoire :

Piscine* : 13.40 € / Loisir 1 : 24.20 € / Loisir 2 : 28.85 € / Loisir 3 : 49.45 € /

*suffisant pour la pratique du hockey subaquatique et la compétition

Souhaite un protège bouche : 7€

oui / non obligatoire pour jouer
(Prêt possible pour le début d'année)

Total :

Pièces à fournir

Fiche d'inscription dûment remplie et signée

+

- ☐ 1 photo d'identité => obligatoire à la 1ère adhésion,
- ☐ le Certificat Médical (- de 1 an)
- ☐ Le règlement : chèque(s), espèces

Dossier à remettre complet au secrétaire (julien)

Personne à appeler en cas de nécessité :

Nom :

Prénom :

Tel :

Niveau d'encadrement et/ou d'arbitre

(entourer la bonne réponse)

- RIFA Initiateur EF1 EF2 Instructeur
- AN1 AN2 actif ou non

Allergie à l'aspirine ? oui / Non

Autres allergies ? :

Fiche d'inscription

***Seuls les dossiers complets seront traités**

1 - Certificats médicaux

=> **CACI de moins d'1 an pour toutes les sections** (CACI = Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) (nouvelle disposition de la FFESSM applicable dès le 1^{er} septembre 2023)

Attention à bien conserver les exemplaires originaux et à ne fournir qu'une photocopie

2 - L'adhésion club

La cotisation annuelle permet de profiter des créneaux piscine, des sorties club et du matériel club dans les conditions définies par le règlement intérieur.

3 - La licence FFESSM

Obligatoire pour toutes les activités (sauf si déjà prise dans un autre club FFESSM pour la saison en cours), elle inclut une assurance Responsabilité Civile.

4 - L'option assurance complémentaire

La licence ne couvre que la RC. Une assurance complémentaire via le cabinet Lafont est proposée par la fédération. Pour tout renseignement, merci de consulter le site de la FFESSM.

5 - Règlement intérieur du HSC

Consultable en ligne sur le site du club :

<https://hockeysubaquatique.wixsite.com/concarneau>

6- Règlements : Paiement possible en plusieurs fois (chèques bancaires, espèces, chèques vacances...)

Fonctionnement du club

Le HSC est une association loi 1901 dont les membres sont bénévoles, toutes les activités proposées sont de loisir. **Nous rejoindre c'est être conscient de la nécessité de votre participation aux actions du club** en sachant allier bonne volonté et convivialité, passion et partage des compétences, dans un esprit de pur bénévolat.

Entraînements piscine :

Concarneau communauté met à notre disposition la piscine pour nos entraînements.

- à **concarneau porzou** le **mardi de 20h15 à 22h**

Les exercices d'apnée doivent se faire sous la surveillance d'un tiers, jamais seul. Les séances se déroulent sous la vigilance des encadrants, cependant chaque adhérent reste responsable de ses actes.

Date et signature de l'adhérent :

Je soussigné(e).....
confirme avoir pris connaissance du fonctionnement du club
et m'engage à respecter le règlement intérieur du HSC

Date :

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je
soussigné(e).....
autorise mon fils* / ma fille* à pratiquer
le hockey au HSC
et autorise à faire des soins en cas de problème
Oui* / non*

Date :

Signature :

[*rayer la(les) mention(s) inutile(s)]